

Madame, Monsieur,

L'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques du Touquet-Paris-Plage organise son

14ème Grand Vide-Greniers annuel le dimanche 19 avril 2026 au Marché couvert de 8h à 18h.

Cette manifestation est exclusivement réservée aux particuliers procédant à une vente exceptionnelle

d'objets personnels et usagés.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font :

- en version papier (dossier complet à retourner

à la maison des associations au nom de l'APE

Le Touquet 59, rue de Calais 62520 LE TOUQUET)

- ou, nouveauté cette année, en ligne via la plateforme sécurisée HelloAsso.

 Le dossier d'inscription comprend :

- Le formulaire complété (en ligne ou papier), avec la déclaration sur l'honneur validée
- La copie d'une pièce d'identité
- Le règlement (paiement sécurisé par carte bancaire via HelloAsso ou règlement joint pour la version papier)

⚠ Toute inscription est considérée comme définitive après réception d'un dossier complet et validation du paiement.

Aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf en cas d'annulation totale de l'événement par l'organisateur.

👉 Lien d'inscription : <https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-des-ecoles-publiques-du-touquet/evenements/reservation-exposants-vide-grenier-ape-le-touquet-2026>



BULLETIN D'INSCRIPTION 2026

Nom prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal: _____

Ville: _____

Téléphone : _____

Date et Lieu de Naissance: _____

N° Carte d'Identité: _____

ou Permis de conduire: _____

E-mail: _____

Tarifs Adhèrent A.P.E. 2026 3.5€/mètre	Quantité
Emplacement 2m: 7€	
Emplacement 3m: 10€	
Emplacement 4m: 13€	
Emplacement 5m: 17€	
Emplacement 6m: 20€	
Emplacement 12m: 40€	
Total	

Tarifs Tous public 2026 4.5€/mètre	Quantité
Emplacement 2m: 9€	
Emplacement 3m: 14€	
Emplacement 4m: 18€	
Emplacement 5m: 22€	
Emplacement 6m: 27€	
Emplacement 12m: 54€	
Total	

Matériels	Quantité
Chaise	
Table (uniquement pour les exposants situés hors des étals fixes du marché)	
Total	

Tarif spécifique pour les pré-commandes. Nous vous livrons directement au stand.



Restauration	Quantité
Précommandes recommandées – Quantités limitées. Les précommandes seront préparées en priorité.	
Formule 1 (1 Hot-Dog, 1 soft, 1 chips): 5,50€	
Formule 2 (1 Hot-Dog, 1 soft, 1 part de tarte ou crêpe): 8€	
Part de tarte 3€	
Tarte entière 18€	
Total	

RÈGLEMENT – VIDE-GRENIERS APE 2026

Dimanche 19 avril 2026 – Marché couvert – 62520 Le Touquet-Paris-Plage Horaires public : 8h – 18h

ARTICLE 1 – Organisation

L'Association des Parents d'Élèves des écoles publiques du Touquet-Paris-Plage organise un vide-greniers le dimanche 19 avril 2026 au Marché Couvert.

La manifestation est exclusivement réservée aux particuliers procédant à une vente exceptionnelle d'objets personnels et usagés.

La participation est interdite aux commerçants et semi-professionnels.

Tout manquement entraînera une exclusion immédiate sans remboursement.

ARTICLE 2 – Inscriptions et attribution des emplacements

Les inscriptions se font :

- soit en version papier (dossier complet + règlement),
- soit en ligne via la plateforme sécurisée HelloAsso (paiement en ligne fortement recommandé).

Le règlement peut être effectué en espèces, carte bancaire ou chèque à l'ordre de :

A.P.E Le Touquet

Maison des Associations – 59 Rue de Calais – 62520 Le Touquet-Paris-Plage.

Toute inscription est définitive après réception d'un dossier complet et validation du paiement.

Les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée des dossiers complets, dans la limite des places disponibles.

En cas d'impossibilité d'inscription, les documents et le règlement seront retournés.

ARTICLE 3 – Tarifs

Les tarifs des emplacements sont précisés sur le bulletin d'inscription ou sur la plateforme HelloAsso.

Toute réservation vaut acceptation des tarifs en vigueur.

ARTICLE 4 – Obligations légales

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque exposant déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e) ou semi-professionnel(le),
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du commerce),
- Ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal).

Un registre réglementaire des vendeurs sera tenu par l'organisateur.

ARTICLE 5 – Installation et déroulement

- Installation des exposants entre 6h00 et 7h59.
- Les emplacements non occupés à 8h00 pourront être réattribués.
- Interdiction de remballer avant 17h00.
- Les lieux devront être libérés et laissés propres à 20h00.

ARTICLE 6 – Vente autorisée

Il est strictement interdit :

- De vendre des denrées alimentaires ou boissons,
- D'installer un stand buvette personnel.

Seule l'A.P.E est autorisée à tenir un stand buvette et restauration.

Les exposants ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés.

ARTICLE 7 – Responsabilité

Les exposants sont responsables de leur matériel, de leurs biens et des dommages qu'ils pourraient causer.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

Chaque exposant doit disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle.

ARTICLE 8 – Annulation et remboursement

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas :

- D'intempéries,
- D'empêchement personnel,
- D'exclusion pour non-respect du règlement.

Un remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation totale de l'événement par l'organisateur.

ARTICLE 9 – Données personnelles (RGPD)

Les informations collectées sont nécessaires à l'organisation du vide-greniers et à la tenue du registre obligatoire.

Elles sont utilisées uniquement dans ce cadre et ne sont pas transmises à des tiers.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur :.....

- Ne pas être commerçant(e), semi-professionnel(le)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- Une non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers joint ci-dessus.

Fait à : Le/...../2026

SIGNATURE de l'exposant « Mention « lu et approuvé »

Pour toute information complémentaire :

📧 ape.touquet@gmail.com 📞 06 81 67 68 87

Nous vous remercions de votre participation et vous donnons rendez-vous le 19 avril 2026.

Cordialement,

L'Equipe de l'APE Le Touquet-Paris-Plage